

BREVET DE RANDONNEURS MONDIAUX - 400 km – 12-13 Mai 2018

organisé par l'AUDAX CLUB PARISIEN
PRE-QUALIFICATIF à PBP 2019

ACCUEIL : Stade de la Remise aux Fraises - Cours de l'Arche Guédon D217b - 77 NOISIEL. – A partir de 14 h
DEPART : LE 12 MAI de 15h00 à 16h00 **PARKING :** Zone d'activités de la Mare Blanche (à proximité du stade)
SECURITE : Respectez le code de la route. Eclairage et gilet de haute visibilité conforme à la réglementation sont obligatoires. Le port du casque est vivement conseillé.
Si vous décidez de ne pas rentrer sur Noisiel ou si vous abandonnez, n'oubliez pas de prévenir au 06 78 40 33 40
RESPONSABLE : Didier INNOCENT – 8 avenue des Acacias – 93170 Bagnolet - Tél. : 06 78 40 33 40

ATTENTION AUX CONTROLES SECRETS

Départ de 15h00 à 16h00 - Tél. : 06 78 40 33 40 Stade «Remise aux Fraises» - Cours de l'Arche Guédon NOISIEL		
	Torcy	3,0
	Guermantes	6,5
D10	Jossigny	10,5
	Carrefour D10 / D88	12,0
D88	Villeneuve-Saint-Denis	15,0
D21	Villeneuve-le-Comte	18,0
D96	Neufmoutiers-en-Brie	23,5
	Châtres	30,5
	Traversée de la N36	33,0
D144	Chaumes-en-Brie	36,0
	Beauvoir	39,0
D32	Aubepierre	42,0
D227	Mormant	44,5
Attention : Interdiction de traverse MORMANT par la RN19 Du CD227 (Avenue de la Gare) prendre à droite la rue d'Andrezel qui se prolonge en Avenue de Bressoy, puis à gauche, la route de Melun puis à droite, la rue du Capitaine Dalanneau (CD227)		
	Lady	47,5
	Traversée de la D 408	
D29	Saint-Ouen-en-Brie	51,0
	La-Chapelle-Rablais	57,5
	Coutençon	62,5
	Traversée de la D210 puis de la D403	69,0
	Tréchy	
	Marolles-sur-Seine	75,0
	Barbey	78,0
	Misy-sur-Yonne	81,0
	Limite département Seine-et-Marne - Yonne	82,0
D23	Vinneuf	85,0
	Courlon-sur-Yonne	87,0
	Serbonnes - Carrefour D23 / D976	91,0
D976 D606	Contrôle de PONT-sur-YONNE De 17h48 à 21h20 - Tél. : 03 86 96 32 39 Rest. Aux 3 Rois – 6 rue de la Résistance	95,0
D58	VillePerrot - Villenavotte	100,0
	Saint-Martin-du Tertre	105,0
	Sens	106,5
D660	Carrefour D660/D72 à gauche	108,0
D72	Gron	112,0
D272	Etigny	115,0
	Villeneuve sur Yonne	121,5
D3	Saint Julien du Sault	129,0
D182	Carrefour D182 / D134	136,0
	Cézy	137,0
D959	Contrôle de JOIGNY De 19h11 à 0h28 - Tél. : 03 86 62 18 13 Bar « Les Promenades » 17 Avenue Hemery	142,0
D943	Carrefour D943 / D955	142,0
D955	Paroy-sous-Tholon	146,0
	Aillant-sous-Tholon	155,0
D14	Les Ormes	163,0
	Sommeçaise	166,0
	Grandchamps	175,0
	Champignelles	183,0
	Champcevrains	191,0
D64	Bléneau	197,0

D22	Limite département Yonne - Loiret	200,0
D47	Breteau	202,0
	Ouzouer-sur-Trézée	209,0
	Briare	216,0
D957/ D952	Contrôle de GIEN De 21h42 à 06h04 – Tél : 02 38 67 16 36 Bar du Château – 2 rue Vieille Boucherie	226,0
D622	Le Temple	232,0
D43	Traversée de la RN7	238,0
	La Bussière	240,0
	Adon	246,0
D43	Châtillon-Coligny	252,0
D93	Montbuy	259,0
	Montcresson	264,0
	Montargis	274,0
D40	Préfontaine	289,0
	Limite département Loiret - Seine-et-Marne	291,0
	Château-Landon	293,0
D207	Souppes-sur-Loing	298,5
D136	Le Puy	303,0
	Bouchereau	304,5
	Traversée D225	307,5
D58	Nanteau-sur-Lunain	310,0
	Traversée D403	314,0
	Nonville - Le Landy	316,0
à droite	Le Luat	318,5
à droite	Rebours	320,0
	Ecuelles	325,5
D218	Contrôle de MORET-sur-LOING De 0h53 à 12h52 – Tél : 06 52 68 20 31 Bar Tabac du Pont - 1 place Division Leclerc	328,0
D40	Saint-Mammès	329,5
	Carrefour D40 / D39	330,5
D39	La-Celle-sur-Seine	332,0
D40	Traversée de la D210	335,5
	Pamfou	341,0
	Carrefour D40 / D227	342,0
D227	Les Ecrennes	347,0
	Bréau	353,5
	Lady	356,5
	Mormant	359,5
Attention : Interdiction de traverse MORMANT par la RN19. Du CD227 prendre à gauche le CD215 (route de Melun) puis à droite, avenue de Bressoy - rue d'Andrezel, puis à gauche, rue Marchais-Cannet, puis à droite, rue Charles de Gaulle, à gauche, ave de la gare (D227)		
	Aubepierre	362,0
D32	Beauvoir	365,0
	Chaumes en Brie	368,0
D144	Châtres	373,5
D96	Neufmoutiers en Brie	380,5
	Villeneuve le Comte	386,0
D21	Villeneuve Saint-Denis	389,0
D88	Carrefour N88/D10 gauche	392,0
D10	Jossigny	393,5
D217b	Guermantes	397,5
	Torcy	401,0
	Arrivée de 03h08 à 18h00 -Tél. 06 78 40 33 40	404,0

